



**PROJET DE DELIBERATION
CONSEIL METROPOLITAIN
SEANCE DU 25 JUIN 2026**

Comité Métropolitain de la Donnée – Annexe

Le Comité Métropolitain de la Donnée s'efforce de réunir une juste diversité de représentants, en veillant également à préserver son efficacité opérationnelle.

En ce sens, les 4 groupes de membres sont composés de la façon suivante :

1- Enseignement supérieur et Recherche – 7 représentants

- La Chaire "Smart City" de l'Université Bourgogne Europe
- La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de l'Université Bourgogne Europe
- Le Laboratoire d'Informatique de Bourgogne (LIB) de l'Université de Bourgogne Europe
- L'UFR "Sciences de Santé" de l'Université de Bourgogne Europe
- Le Laboratoire d'Etude de l'Apprentissage et du Développement (LEAD) de l'Université de Bourgogne Europe
- L'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) de Dijon
- Le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon

2- Associations, personnalités qualifiées et société civile – 9 représentants

- Une personnalité qualifiée, en capacité d'assurer la présidence du Comité
- La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) - section de Dijon
- L'Union Départementale des Associations Familiales de Côte d'Or (UDAF 21)
- L'association CESAM qui œuvre pour l'intégration sociale et professionnelle
- L'Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARNIA)
- L'association "CAP DIGITAL" qui rassemble des acteurs français du secteur numérique
- L'association "COAGUL" qui se consacre aux logiciels libres en Bourgogne
- L'association "ATMO Bourgogne Franche-Comté" (ATMO BFC)
- Le Conseil de Développement de Dijon métropole

3- Entreprises – 7 représentants

- La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Dijon
- L'entreprise de services numériques "ATOL CD"
- L'Entreprise de Services Numériques CITECH, agence de Dijon
- L'association "French Tech Bourgogne Franche-Comté"

DIJON METROPOLE

40, avenue du Drapeau – BP 17510 – 21075 Dijon Cedex – Téléphone : 03 80 50 35 35 – Télécopie : 03 80 50 13 36

Mél : contact@grand-dijon.fr – Site Internet : www.grand-dijon.fr

Divia T2: Station "DRAPEAU"

- La société "Keolis Dijon Multimodalités"
- La société "EDF"
- La société "ODIVEA"

4- Dijon métropole – 5 représentants

- Quatre (4) élus désignés par le conseil métropolitain
- Le directeur général des services

En complément de ces groupes, le Comité intègre des invités permanents :

1- Dijon métropole – 5 invité(e)s

- Le Directeur du numérique
- Le Responsable du service Data
- La Chargée de gouvernance des données au sein du service Data
- Le Chargé de filière numérique au développement économique
- Le(la) Représentant(e) de la direction de la communication

2- Région Bourgogne Franche-Comté – 1 invité(e)

- Le(la) Représentant(e) de la délégation Transformation Numérique

3- Département de la Côte d’Or – 1 invité(e)

- Le(la) Représentant(e) de la direction du numérique et de l’IA

DIJON METROPOLE

40, avenue du Drapeau – BP 17510 – 21075 Dijon Cedex – Téléphone : 03 80 50 35 35 – Télécopie : 03 80 50 13 36
 Mél : contact@grand-dijon.fr – Site Internet : www.grand-dijon.fr
 Divia T2: Station "DRAPEAU"